

MAI  
2009



Yvelines  
Conseil général



## Lancement du Prix Entreprises et Environnement édition 2009

*Gestion et respect de l'environnement, une priorité pour les PME/PMI du Val-d'Oise et des Yvelines*

L'association Yvelines Environnement et la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val-d'Oise / Yvelines organisent le 25 mai 2009 à 11h30, au 21 avenue de Paris, à Versailles le lancement de la 9ème édition du Prix Entreprises et Environnement.

Organisé, tous les deux ans, avec le soutien des Conseils Généraux du Val-d'Oise et des Yvelines mais aussi de la DIREN Ile-de-France, de la DRIRE, de l'ADEME, du SPI Vallée de Seine et de l'Agence de l'Eau, ce concours  **vise à récompenser des réalisations exemplaires menées par les entreprises des deux départements en matière d'environnement.**

Peuvent concourir les entreprises qui ont, au cours des deux années écoulées, engagé une action innovante et performante relative à la gestion et au respect de l'environnement, à savoir :

- ✓ Le développement d'un nouveau procédé industriel innovant respectueux de l'environnement
- ✓ La mise en place un procédé de prévention et / ou de traitement lié à la protection de l'environnement : déchets, eau, air, économies d'énergie...
- ✓ La mise en place d'une politique forte de management environnemental global ou d'éco-conception
- ✓ Le développement d'une action pédagogique, de sensibilisation, d'information ou de mécénat

Ce concours permet aux entreprises de valoriser leur action :

- ✓ Grâce à la possibilité de diffuser le film d'entreprise offert aux 4 lauréats
- ✓ Grâce à la promotion de leurs actions lors la cérémonie de remise des prix qui sera l'occasion pour elles de présenter et de rencontrer de nombreuses autres entreprises et partenaires
- ✓ Grâce à la possibilité pour les lauréats du 95 et du 78 de concourir au Prix Entreprises et Environnement National

Un courrier de sensibilisation est envoyé à plus de 3 000 entreprises des deux départements les invitant à participer à ce concours. Dès lors, celles qui le souhaitent, pourront retirer un dossier de candidature à la CCIV.

La date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 10 juillet à la Direction du Développement des Entreprises et de la Formation Continue - Pôle Environnement, de la CCI - 23 avenue de Paris à Versailles.

La remise officielle des prix se tiendra, quant à elle, début décembre 2009.

Pour plus d'information : <http://www.versailles-ecobiz.fr/>

<http://www.yvelines.environnement.org>

C  
O  
M  
M  
U  
N  
I  
Q  
U  
E  
  
D  
E  
  
P  
R  
E  
S  
S  
E

### CONTACTS PRESSE

CCIV - Catherine BLAIN  
Tél : 01.30.84.78.77

Yvelines Environnement -  
Caroline FRANCESCATO  
Tél 01.39.54.75.80